



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013

Publication : 19/02/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation**Extrait du registre des délibérations
Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 19 février 2013
Compte rendu affiché le : 26 février 2013
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33
En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 24

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P

CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2),

CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,

SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM, Lhopital J L, Piot M

N° 403- Désignation d'un élu délégué au CNAS pour le Sima

Monsieur le Président rappelle que le SIMA Coise adhère au Centre National d'Actions Sociales et qu'il est nécessaire de désigner un membre du Comité Syndical en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le président à proposer Monsieur Louis Rousset en tant que délégué élu

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 9 février 2013
Le Président
J Y Charbonnier